



## Lettre ouverte de la Fédération nationale des SCoT adressée aux parlementaires et signée par 218 élus locaux et nationaux :

# Pour de la sobriété normative en matière de foncier !

*Face à la possibilité de voir la proposition de loi TRACE inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, et contre les dispositions sur le foncier insérées dans le projet de loi de simplification de la vie économique, 218 élus locaux et nationaux en appellent, par une lettre ouverte portée par la Fédération nationale des SCoT, à la responsabilité des parlementaires pour retrouver une stabilité législative en matière de trajectoire de sobriété foncière.*

Nous le disons fermement : **non à une proposition de loi TRACE, à la veille des élections municipales, qui ne répond pas aux besoins des élus locaux.** Les élus locaux attendent **une prise en compte du travail déjà réalisé par les collectivités en matière de trajectoire foncière** et de **transformations des documents d'aménagement et d'urbanisme** ainsi qu'**une stabilité législative**. Il n'est plus possible de prendre des décisions d'évolution des normes sans **un état des lieux objectif** par un questionnement des territoires, sous le pilotage du Gouvernement, et intégrant une étude d'impact et une concertation avec les parties prenantes intervenant directement sur le sujet, en présence des parlementaires.

La loi Climat & Résilience a défini en 2021 une trajectoire de sobriété foncière et de lutte contre l'artificialisation. Dans le cadre de leurs compétences en aménagement et en urbanisme, **les élus du bloc local ont travaillé d'arrache-pied sur leurs stratégies territoriales de SCoT pour répondre aux défis climatiques, pour lutter contre l'artificialisation, contre l'érosion de la biodiversité, contre l'accélération des risques naturels.** Ils ont mené ce travail à marche forcée, dans un calendrier très court, pour s'inscrire dans les attendus de la loi, mais surtout, en responsabilité, pour **préparer l'avenir des territoires.** Ils ont concerté les acteurs du territoire et mené des enquêtes publiques auprès de la population. **En 4 ans, ils ont révisé ou modifié près de 80 % des 447 Schémas de cohérence territoriale et y ont consacré un budget de 62 millions d'euros\*.** Une majorité d'**élus locaux, qui accompagne l'adaptation des territoires aux défis majeurs que nous avons à relever, en a assez des tergiversations permanentes des parlementaires, qui envisagent de modifier la loi pour la 3ème fois en 4 ans et qui bousculent les règles et leur cadre de travail, en rendant illisibles des objectifs majeurs de sobriété foncière et en fragilisant gravement la sécurité juridique des documents de planification et d'urbanisme.** Ces tergiversations, leur impact juridique et financier, nuisent à notre capacité collective à agir et à réaliser des projets. Une loi a été votée en 2021, amendée en 2023. Les élus locaux ne peuvent pas avancer dans une incertitude permanente des règles du jeu. Ils en appellent à la responsabilité des parlementaires pour **arrêter l'inflation législative** et pour qu'ils s'inscrivent, eux aussi, dans la sobriété de l'évolution des textes, afin de permettre à chacun de travailler sereinement dans les territoires.

*\*source : enquête réalisée par la Fédération nationale des SCoT en avril 2025 auprès de 303 SCoT (67% des SCoT représentant 775 intercommunalités)*

Bien entendu, tout n'est pas parfait dans la rédaction de la loi Climat & Résilience, mais la priorité est d'accompagner la minorité d'élus qui n'ont pas encore pu décliner la trajectoire de sobriété foncière, d'élaborer un dispositif national pour accompagner tous les territoires sur la mise en œuvre du Zéro artificialisation nette. Ce dispositif pourrait utilement rassembler et valoriser l'ingénierie qualitative et complémentaire de l'ADEME, du CEREMA, de l'Office Français de la Biodiversité en matière de sobriété foncière, d'adaptation au changement climatique, de solutions fondées sur la nature. **Ce dispositif national devra également s'appuyer sur l'adaptation de la fiscalité à la lutte contre l'artificialisation et à la valorisation des espaces non bâtis.**

**Les élus du bloc local, forts de leur expérience, des réflexions et des projets qu'ils ont menés sur la trajectoire de sobriété foncière, sont prêts à contribuer à l'élaboration du dispositif national qu'ils appellent de leurs vœux. Ne cherchez pas de solutions législatives : les solutions se trouvent dans le travail déjà bien engagé par les territoires.**

**Michel HEINRICH**

Président de l'agglomération d'Epinal, président de la Fédération nationale des SCoT

## **218 signataires**

103 maires ; 163 élus intercommunaux dont 30 présidents d'intercommunalités et 41 vice-présidents en charge de l'aménagement ; 162 élus de SCoT dont 58 présidents de SCoT et 31 vice-présidents ; 14 élus départementaux ; 18 élus régionaux ; 14 parlementaires dont :

***Christophe BÉCHU**, maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole, ancien ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires,*

***Agnès PANNIER-RUNACHER**, députée du groupe Ensemble pour la République, ancienne ministre de la Transition écologique,*

***Stéphane LE FOLL**, maire du Mans et président du Mans Métropole, ancien ministre de l'Agriculture et porte-parole du Gouvernement,*

***Sandrine LE FEUR**, députée du groupe Ensemble pour la République, présidente de la commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire,*

***Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK**, députée Horizons & Indépendants, quatrième vice-présidente de l'Assemblée nationale,*

***Lionel CAUSSE**, député du groupe Ensemble pour la République,*

***Michaël WEBER**, sénateur, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux,*

***Jean-François DEBAT**, maire de Bourg-en-Bresse, membre du comité directeur de l'AMF,*

***Sébastien MIOSSEC**, maire de Riec-sur-Belon, président délégué / président par intérim d'Intercommunalités de France,*

***Laurence FORTIN**, vice-présidente de la Région Bretagne.*

***Bruno BERNARD**, président de la Métropole de Lyon,*

***Jeanne BARSEGHIAN**, maire de Strasbourg,*

***Pia IMBS**, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg,*

***Florence JARDIN**, présidente du Grand Poitiers,*

***François CULIANDRE**, maire de Brest, président de Brest Métropole,*

***Denis THURIOT**, maire de Nevers,*

Et :

ABEL Jean-Pierre	DEPREZ Marc	IRIBARNE Pascal	PIEDVACHE Bernard
ADENOT Dominique	DEQUIDT Alain	ITHURBURUA Daniel	POCHON Marie
ALTARE Catherine	DESILLE Raymond	JACQUOT Laurent	POIRETTE Frédéric
ANDRIEUX Thierry	DIDELOT Gérard	JEAN Anne-Marie	POIRIER Stéphanie
ARBOGAST Bertrand	DISSAUX Glen	JOLY Francis	PORET Michel
AUBRY Gerard	DOYEN Stéphanie	JOST LIENHARD Laurence	POTIER Dominique
BALCON Claudie	DUAULT Michel	JOYEUX Benjamin	PRIGENT Christine
BALY Stéphane	DUIGOU Denez	JUND Alain	QUESSON Jacky
BARBIER Pascal	DULIN Geneviève	KERDRAON Nicolas	RANNARD Paul
BARETH Jeannine	DUMOULIN Clément	LAFAYE Francis	RAPIN Raphaël
BASDDEVANT Louis	ERNEST David	LAIRE Pierre-Yves	REBOUX Pierre-Yves
BELLUCO Lisa	ESPILONDO Pierre	LAMBERT Gaëtan	RIEDINGER Denis
BENDOTTI Romuald	ESTIENNE Jean-Pierre	LAMY Michel	RIGNON Emmanuel
BERARD Marc	ETCHEBERRY Jean-Jacques	LARS Roger	RIO Jean-Louis
BERTHELOT Jean-Pierre	FERRANDON Lucie	LE BORGNE Joël	RIVALLIN Aymar
BILLAUD Sylvie	FLEURENTIN Karine	LE HIR Loïc	ROCHEL Philippe
BLANCHARD-THESIN Luc	FOREL Bruno	LE MOIGNE Yannick	ROSSIGNOL Françoise
BLANCHET François	FOUCHER Jacky	LEFEBVRE Hervé	ROUBA Nathalie
BOILEAU Vincent	FOURNIER-BIDOZ Gérard	LEGAY Emmanuel	ROULLET Dominique
BORCARD Claude	FRANÇOIS Martine	LEGENDRE Laurent	ROUSSEL Mathilde
BOULIER Patrick	GABORIT Aloïs	LEGUAY Gérard	RUYSCHAERT Christelle
BOURGEOIS Marie-Reine	GAILLOT Thierry	LEROY Aurélien	SALAMOLARD Jean-Luc
BOUSSARD François	GARRIGUES Guillaume	LESVENAN David	SALGE François
BRAUN Nicolas	GASTAMBIDE Arño	L'HOSTIS Denez	SALMON Daniel
BRETEAU Franck	GEHIN Frédéric	LIENARD Pascal	SALMON Philippe
BROUHARD Patrice	GIRARDIN Philippe	LOHE Jean-Charles	SARRAZIN Emilie
BUREAUX Olivier	GIRARDOT MOITIE Chloé	LONGO Gaëtan	SAVOUREY Cathy
CADORET Sandrine	GLOANNEC MAURIN Karine	LONGOUR Jean-Luc	SCHAETZEL Françoise
CAGNARD Hervé	GODET Yann	MABIT Stéphanie	SCOUBE Jean-Claude
CAPBLANQUET Gérard	GONZALEZ Francis	MADIOT Morgane	SCULO Sylvie
CARON-CUSEY Alexandra	GORIOUX Jean	MAHIEU Pierre-Yves	SERVANT Jean-Pierre
CHARRIAUD Céline	GOUEZ Aziliz	MARCHAIS Jean-Luc	STEFFEN Joël
CHARTIER Patrick	GRANDIN Sébastien	MARY Jean-François	STRICOT Gaëlle
CHIAPPETTA Françoise	GRANNEC Guillaume	MATHISSART Michel	THÉBAULT Alain
CHIPOFF Katherine	GRAU Antoine	MAUROU Hervé	THICOIPE Xabi
CLEROT Philippe	GUELLAFF Kevin	MAZAURIC Pierre	THOMAS Marie-Claire
CORBEL Guy	GUIGUE Thibaut	MAZE Alain	TRIBALLIER
COTTEN Michel	GUILLORE Alexandra	MERABET Djoude	TRIFILETTI Stéphane
COURTAY Muriel	GUILLOTIN Daniel	MICHAUD Jean-Paul	VANDEMEULEBROUCKE Brigitte
CROCQ André	GUTIERREZ	MICHAUD Raphaël	VARIN Charly
CROUVISIER Gilles	HARAN Gilles	MICHEAU Christophe	VASSELLE Alain
DAMBACH Daniëlle	HASLÉ Nicolas	MOURER Isabelle	VENDITTOZZI
DAMEZ Olivier	HASSER Henri	NADJOVSKI Christophe	VESSILLER Béatrice
D'ANTERROCHES Philippe	HERBILLON Didier	OCAFRAIN Jean-Marc	VIDELO-RUFFAULT Valérie
DAUGERON François	HERZOG Jean-Marie	OZENNE Julie	VIOLLAND Anne-Cécile
DAVEAU Dimitri	HIRIBARREN Mizel	PERRIN Nicolas	VIRY Stéphane
DE BESSES Anne-Sophie	HOMEHR Claude	PERSIL Sarah	VUYLSTEKER Katy
DE MENTHON Antoine	HUBER Jean-Luc	PESQUET Patrick	WERLEN Jean
DEALLE FACQUEZ François	HUTIN Thomas	PETIT Philippe	YVERNAULT Dominique
DELAPLACETTE Philippe	IRIART Jean-Pierre	PHILIPPE Patrice	ZILLIOX Charles